

# SAINT LÉONCE LE JEUNE, ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

L'an 564

Fêté le 11 juillet

Originaire d'Aquitaine et né à Saintes (Charente-Inférieure), vers 510, Léonce le Jeune fut l'un des plus grands et des plus pieux évêques de son temps. Une naissance dont il ne se glorifiait pas, et de grands biens dont il se montrait libéral, donnèrent un nouvel éclat au mérite personnel qui le distinguait. Fils d'un sénateur romain, il servit sous les drapeaux du roi Childebert et acquit quelque gloire dans les guerres contre les Visigoths en Espagne et dans la Gaule narbonaise. On lui fit épouser dans sa jeunesse Placidine, issue du sang impérial, puisqu'elle était fille d'Arcadius, petit-fils de Sidoine Apollinaire. Ce dernier avait eu de Papiantilla sa femme, fille de l'empereur Avitus, Apollinaire, qui, à son tour, eut pour fils Arcadius, père de Placidine. Telle est la généalogie de Léonce, ainsi qu'elle résulte de plusieurs passages de Grégoire de Tours, et des notes de dom Ruinart à ce sujet.

Fortunat parle ainsi de cet illustre mariage de Léonce : «A cette époque, ce qu'il y avait de plus distingué dans le monde par la noblesse et par le mérite, se croyait fort honoré d'accepter des dignités ecclésiastiques. L'intégrité de la conduite de Léonce, la pureté de ses mœurs, son amour pour la justice, sa piété et ses aumônes le firent juger digne de l'épiscopat. Après la mort de Léonce l'Ancien, le peuple et le clergé de Bordeaux lui accordèrent leurs suffrages et l'élurent pour premier pasteur. Ordonné évêque, Léonce ne regarda plus Placidine que comme sa sœur. C'était une femme d'une grande piété, et qui avait des sentiments dignes de sa haute naissance. Elle ne se sépara pas de son mari, toutefois, pour ce qui concernait les bonnes œuvres, car elle voulut participer à toutes celles qu'il entreprenait».

Fortunat, en mentionnant Léonce, le compte pour le treizième évêque de Bordeaux, en disant qu'il sera le premier par ses vertus :

*Tertius a decimo huic urbi antistes haberis,  
Sed primus meritis enumeradus cris.*

Ce passage du poète contemporain nous indique que quatre évêques ont échappé aux catalogues conservés par l'église de Bordeaux. Un saint Fort, patron de plusieurs villages de son nom dans les anciennes provinces d'Aunis, d'Angoumois et de Saintonge, et dont on voit le tombeau dans l'église de Saint-Seurin, est peut-être l'un des évêques sur lesquels l'histoire ne nous a rien transmis. L'abbé Lenglet du Fresnoy parla d'un certain Félix, évêque de Bordeaux, vers l'an 510, lequel fit fondre un vase d'argent en forme de tours, pour conserver la sainte Eucharistie. Il se pourrait certainement que Bordeaux ait eu un évêque de ce nom omis dans les dyptiques, mais Lenglet du Fresnoy se trompe en attribuant le fait dont il s'agit à un évêque de cette église. Félix, qui fit faire un vase précieux en forme de tour pour conserver le corps de Jésus

Christ, était saint Félix, mort en 576, évêque de Bourges. Fortunat de Poitiers parle de ce vase, et les historiens ecclésiastiques en ont fait la remarque pour prouver qu'à cette époque on gardait dès lors le corps du Sauveur dans les églises, hors le temps du sacrifice.

Léonce n'était pas entré dans l'épiscopat pour s'enrichir des biens de l'Eglise, il voulait plutôt enrichir l'Eglise de ses biens propres il employa, du consentement de sa femme, ses grandes richesses à construire et à doter un grand nombre d'églises. Il en fit bâtir une en l'honneur de saint Martin dans une de ses terres, et deux autres en l'honneur de saint Vincent, martyr d'Agen, la première sur les bords de la Garonne, qu'il fit couvrir de lames d'airain, la seconde dans un bourg d'Aquitaine nommé alors *Vernemetum*, qui signifie en ancien gaulois Grand-Temple, ce qui fait juger qu'il y avait eu un temple fameux dans ce lieu, peut-être aujourd'hui Verdélais. Ce saint évêque fit aussi bâtir une église en l'honneur de saint Nazaire, une autre sous l'invocation de saint Denys, laquelle ayant été commencée par Amélius, l'un de ses prédécesseurs, et une troisième à Bordeaux, en l'honneur de la sainte Vierge, et où il fonda, dit-on, un si grand nombre de lampes que la clarté de la nuit ne cédait pas à celle du jour.

Léonce étendit sa munificence aux villes voisines il fit rebâtir à Saintes l'Eglise de Saint-Eutrope, premier évêque de cette ville il y fit achever l'église commencée par l'évêque Eusèbe en l'honneur de saint Vivien et il fit couvrir de lames d'argent et d'or le tombeau de ce saint évêque.

L'opinion la plus générale indique Léonce l'Ancien comme un des Pères du quatrième concile d'Orléans, et Léonce le Jeune n'ayant pu assister au concile tenu en octobre 549 dans la même ville, s'y fit représenter par le prêtre Vincent. Il assista en personne à ceux qui furent tenus à Paris, le premier en 552, où l'on déposa Saffarac, évêque de cette ville, le second en 557, où l'on fit dix canons pour prévenir la dispersion des biens des églises que les rois francs donnaient au premier venu.

Léonce assembla en 562 ou 563 à Saintes un concile des évêques de sa province et y déposa Eumère ou Emère, évêque de cette ville. Les raisons de déposer cet évêque paraissent justes. Il avait été ordonné sans les suffrages du clergé et du peuple, et avait obtenu un décret du roi Clotaire pour être sacré sans le consentement de Léonce, son métropolitain, alors absent de son diocèse. L'un et l'autre étaient contre la discipline ecclésiastique établie dans le dernier concile de Paris. A la place d'Emère, les évêques élurent Héraclé, prêtre de l'église de Bordeaux, et envoyèrent au roi Charibort le décret, d'élection souscrit par eux-mêmes. Le prêtre qui en fut chargé, étant arrivé à Tours, raconta au métropolitain Euphrone ce qui s'était passé, en le priant de souscrire aussi le décret. Ce saint prélat, qui connaissait Charibert, et que d'ailleurs cette affaire ne regardait pas, ne jugea pas à propos d'y souscrire. Il prévoyait aussi le scandale que cette élection causerait. Nuncupat, c'était le nom du prêtre, arrivé à Paris, se présenta devant le roi «Prince», lui dit-il, «le siège apostolique vous salue». Dans le style de cette époque, on nommait ainsi apostolique tous les sièges épiscopaux et principalement métropolitains. Charibert répondit cependant, en feignant de ne pas l'entendre : «Etes-vous allé à Rome pour m'apporter des compliments du Pape ?» Le prêtre répliqua : «C'est votre père Léonce qui vous salue avec les évêques de sa province, vous

faisant savoir qu'Emère a été déposé de l'évêché de Saintes, que des brigues coupables lui avaient fait obtenir au mépris des canons. C'est pourquoi ils vous ont envoyé leur décret pour en mettre un autre à sa place, afin que le châtement de ceux qui violent les canons attire la bénédiction sur votre règne». A ces paroles, le roi frémissant de colère : «Penses-tu donc, lui dit-il, qu'il ne reste plus de fils de Clotaire pour chasser ainsi sans notre ordre un évêque qu'il a choisi ?» En même temps, chassant Nuncupat de sa présence, il commanda qu'on le mît dans une charrette pleine d'épines, ce qui était une marque d'opprobre, et le fit conduire en exil. Il envoya aussitôt des ecclésiastiques qui lui étaient dévoués, pour rétablir Emère sur le siège de Saintes, et des officiers de sa chambre pour payer à Léonce qui l'avait déposé une somme de mille sous d'or, et aux autres évêques du concile, à proportion de leurs facultés. C'est ainsi, dit Grégoire de Tours, que Charibert vengea l'injure faite à son père. Cette affaire s'arrangea cependant, et Emère fut reconnu par Léonce, évêque de Saintes.

Fortunat parle de trois terres sur la Garonne qui appartenaient à Léonce le Jeune, et qu'il nomme Bissonum, Voreginem, et Premiacum, que l'on croit être Bisson, Vérines et Preignac.

Léonce le jeune mourut le 15 novembre 564, à l'âge de cinquante-quatre ans, ainsi que nous l'apprend Fortunat dans la longue épitaphe qu'il lui a consacrée et qui est ainsi conçue :

«Sous cette pierre reposent les cendres de Léonce, ce vénérable pontife que la renommée élève jusqu'aux cieux. Dès le berceau, la noblesse de sa naissance lui fit un nom illustre, et le sénat de Rome n'en compta peut-être pas d'aussi grand. Quoique le sang patricien coulât dans ses veines, il a, par ses propres talents, accru la gloire de ses ancêtres. Extrêmement cher aux rois, il a été le chef de la patrie, le soutien de sa famille, le protecteur de ses amis, l'ornement du peuple et l'honneur de la cité. Plein de respect pour les temples saints, il répandait sans bruit ses largesses dans le sein des pauvres, et accueillait le pèlerin en lui distribuant de ses mains la nourriture. L'étranger qui arrivait de l'extrémité du monde, l'avait à peine vu qu'il disait que c'était un père. Son esprit était pénétrant, son cœur plein de mansuétude, et la sérénité brillait toujours sur son visage. Et pour moi, que n'était-il pas ? je ne le dis que le cœur oppressé de larmes. Cet illustre évêque qui n'a pas son pareil dans la Gaule, le voilà couché dans cette humble tombe avec toute sa gloire. Il apaisait les rois, il rendait son administration douce à ses concitoyens, il était la joie de tant de peuples, hélas un seul jour nous a tout ravi. Il vécut heureux pendant cinquante-quatre ans, et au lever de l'aurore, il nous fut enlevé. Rendre à sa cendre les derniers devoirs, c'est aujourd'hui la seule consolation permise à la tendresse de Placidine».

Extrait du Gallia Christiana nova, par Fisquet.